

MUNICIPALITÉ DE TINGWICK

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 9 mai 2011 à la salle du conseil, située au 12, rue Hôtel-de-Ville, à Tingwick.

Sont présents : M. Paul-Émile Simoneau, maire (20h)
MM Marc Corriveau, conseiller (20h)
André Bourassa, conseiller (20h)
Yve Roux, conseiller (20h)
Jocelyn De Serres, conseiller (20h)

La conseillère, Pierrette Allison et le conseiller, Gaétan Hinse sont absents.

Les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20h par le maire, Paul-Émile Simoneau. Chantale Ramsay, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire.

2011-05-133

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Yve Roux, appuyé par le conseiller, Jocelyn De Serres et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-05-134

Déplacement du lieu de la séance

Considérant le nombre croissant de citoyens qui assistent aux séances du conseil depuis les derniers mois;

Considérant que la salle du conseil, située au 12, rue Hôtel-de-Ville ne peut recevoir un nombre aussi élevé de personne sans compromettre la sécurité des gens;

Considérant que les articles 144, 145 et 145.1 du code municipal ont été dûment suivis;

En conséquence, sur proposition du conseiller André Bourassa, appuyée par le conseiller Marc Corriveau, il est résolu d'ajourner la présente séance et de déplacer sa tenue, à la salle paroissiale située au 1266, rue St-Joseph à Tingwick. (20h10)

2011-05-135

Poursuite de la séance du conseil

Sur proposition du conseiller, Yve Roux, appuyée par le conseiller, Jocelyn De Serres, il est résolu que la séance se poursuive. (20h20)

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-05-136

Décision soumissions pierre 0 2 ½ pouces

Les soumissions furent ouvertes à ou vers 11h05 mardi, le 1^{er} mars 2011, par Madame Chantale Ramsay, directrice générale et secrétaire-trésorière, en présence de Messieurs Paul-Émile Simoneau, maire et André Desharnais (La Sablière de Warwick ltée) ainsi que Mesdames Claudette Houle (Excavation Yvon Houle & Fils) et Nancy Lambert (Gagné Excavation ltée) qui ont agit à titre de témoins.

Entrepreneur	Prix	Conformité
Entreprise M.O. 2009 inc.	14.50\$/tm (rechargement) 13.50\$/tm (pour la fourniture de pierre seulement)	Oui
J. Noël Francoeur inc.	18.60\$/tm (rechargement) 16.75\$/tm (pour la fourniture de pierre)	Oui

	seulement)	
Sintra inc. (Région Estrie)	26.54\$/tm (rechargement) 14.25\$/tm (pour la fourniture de pierre seulement)	Oui
Les Excavations Yvon Houle et Fils inc.	13.58\$/tm (rechargement) 13.58\$/tm (pour la fourniture de pierre seulement)	Oui
Gagné Excavation ltée	17.70\$/tm (rechargement) 10.83\$/tm (pour la fourniture de pierre seulement)	Oui
La Sablière de Warwick ltée	15.32\$/tm (rechargement) 10.76\$/tm (pour la fourniture de pierre seulement)	Oui

Les prix soumis comprennent toutes les taxes applicables.

Après vérification des soumissions, la soumission des Excavations Yvon Houle et Fils inc. est la plus basse conforme pour le rechargement et la soumission de La Sablière de Warwick ltée est la plus basse conforme pour la fourniture de pierre seulement.

En conséquence, sur proposition du conseiller, Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller, Marc Corriveau, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte les soumissions telles que décrites précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-05-137

Décision soumissions pierre 0 ¾ pouce

Les soumissions furent ouvertes à ou vers 11h05 mardi, le 1^{er} mars 2011, par Madame Chantale Ramsay, directrice générale et secrétaire-trésorière, en présence de Messieurs Paul-Émile Simoneau, maire et André Desharnais (La Sablière de Warwick ltée) ainsi que Mesdames Claudette Houle (Excavation Yvon Houle & Fils) et Nancy Lambert (Gagné Excavation ltée) qui ont agi à titre de témoins.

Entrepreneur	Prix	Conformité
Entreprise M.O. 2009 inc.	17.37\$/tm (rechargement) 14.25\$/tm (pour la fourniture de pierre seulement)	Oui
J. Noël Francoeur inc.	19.25\$/tm (rechargement) 17.60\$/tm (pour la fourniture de pierre seulement)	Oui
Sintra inc. (Région Estrie)	27.59\$/tm (rechargement) 15.38\$/tm (pour la fourniture de pierre seulement)	Oui
Les Excavations Yvon Houle et Fils inc.	14.38\$/tm (rechargement) 14.38\$/tm (pour la fourniture de pierre seulement)	Oui
Gagné Excavation ltée	20.09\$/tm (rechargement) 11.67\$/tm (pour la fourniture de pierre seulement)	Oui
La Sablière de Warwick ltée	16.18\$/tm (rechargement) 11.62\$/tm (pour la fourniture de pierre seulement)	Oui

Les prix soumis comprennent toutes les taxes applicables.

Après vérification des soumissions, la soumission des Excavations Yvon Houle et Fils inc. est la plus basse conforme pour le rechargement et la soumission de La Sablière de Warwick ltée est la plus basse conforme pour la fourniture de pierre seulement.

En conséquence, sur proposition du conseiller, André Bourassa, appuyée par le conseiller, Marc Corriveau, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte les soumissions telles que décrites précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**Présentation soumissions calcium
La résolution numéro 2011-05-138**

Les soumissions furent ouvertes à ou vers 11h05 lundi, le 9 mai 2011, par Madame Chantale Ramsay, directrice générale & secrétaire-trésorière.

Entrepreneur	Prix	Conformité
Somavrac C.C. inc.	0.299\$/litre plus les taxes applicables (calcium)	Oui
Calclo inc.	0.269\$/litres plus les taxes applicables (magnésium)	Oui
Calclo inc.	0.294\$/litre plus les taxes applicables (calcium)	Oui

Les prix soumis comprennent toutes les taxes applicables.

Après vérification des soumissions, la soumission de Calclo inc. est la plus basse conforme pour le calcium et la plus basse conforme pour le magnésium.

En conséquence, sur proposition du conseiller, Yve Roux, appuyée par le conseiller, Jocelyn De Serres, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte la soumission de Calclo inc. pour le calcium au prix décrit précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS D'AVRIL 2011

Rien à signaler.

2011-05-139 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS D'AVRIL 2011

Considérant que les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 avril 2011 dans les délais légaux;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller André Bourassa, il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 avril 2011 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Période de questions

Le maire, Paul-Émile Simoneau invite les citoyens à la période de questions.

Des demandes sont faites au conseil pour la tenue d'un «Horse Show», ce demandeur sera rencontré le 30 mai lors de la tenue du caucus. Une question porte sur la différence entre le magnésium et le calcium.

2011-05-140 ADOPTION DES COMPTES

Fournisseur	Montant
Salaire du mois d'avril 2011	29 311.07\$
Banque Nationale : paiement charte comité de développement	172.75\$

économique de Tingwick et repas formation MMQ Warwick	
Batteries DM : piles pompiers	12.99\$
Bell Mobilité : cellulaire OTJ	50.10\$
Bell Mobilité : cellulaire Louise Charette	43.42\$
Bell Mobilité : cellulaire Benoît Caron	42.53\$
Bell Mobilité : cellulaire Benoît Lambert	42.80\$
Bell Mobilité : cellulaire Réjean Arsenault	40.57\$
Bell Mobilité : cellulaire Chantale Ramsay	41.26\$
Bell Mobilité : cellulaire PC	34.64\$
Bell Mobilité : cellulaire camion pompe	34.64\$
Benoît Lambert : location tracteur déneigement trottoirs	650.00\$
Benoît Racine : transport formation : officier non urbain	57.60\$
Buro Pro : papeterie service incendie, cadeau M. Gaétan Hinse pour un prompt rétablissement, urbanisme et administration	369.43\$
Carrefour Action municipale et famille : renouvellement adhésion	76.90\$
Carrefour action municipale et famille : congrès	637.98\$
Champoux Machineries : pièces réservoir d'eau	6.38\$
Chantale Ramsay : frais de transport formation mesures d'urgence à Québec et rencontre régie intermunicipale en incendie à Warwick	124.40\$
Cherbourg : produits d'entretien OTJ et salle paroissiale	531.48\$
Commission scolaire des Bois-Francis : transport journée sportive municipale	112.45\$
Coop du Pré-Vert : achat divers	1 211.47\$
Dany Rodrigue Travaux à Forfaits : achat d'un souffleur à neige	24 500.00\$
Danielle Prince : achat service de garde	53.10\$
Entreprise M.O. : gravier inondations	5 639.29\$
Entretien ici-et là : travaux et achat local de l'OTJ	2 573.19\$
Exova : analyse eaux usées	203.92\$
Fédération Québécoise des Municipalités : service de Dicom, formation pour les élus sur le code d'éthique	455.70\$
Fédération Québécoise des intervenants en sécurité incendie : frais d'inscription Marc Ouellette colloque	155.00\$
Formiciel : formulaire de chèques	480.76\$
Garage G. Allison : essence, cire et réparation camion #8	641.34\$
Geneviève Brizard : achat service de garde et spectacle de magie (300\$ de subventionné)	334.49\$
Gérard Nault : cadeau jubilaire	25.00\$
Groupe Grenier Ducharme : location balai mécanique parc	114.06\$
Jean-Guy et Denis Bolduc : pièces souffleurs à neige	3 981.26\$
Jolicoeur Lacasse : honoraires : expropriation Trois-Lacs	364.56\$
Jolicoeur Lacasse : honoraires : contrat conducteur camion de déneigement	613.77\$
Jolicoeur Lacasse : honoraires : informations cours d'eau	1 056.37\$
Jolicoeur Lacasse : honoraires : contrat fosses septique, dossier pavage Veilleux et soumission ramonage de cheminées	6 084.74\$
Hydro-Québec ; électricité luminaires de rues	738.05\$
Hydro-Québec : électricité parc à l'ombre des Pins	71.02\$
Hydro-Québec : électricité salle paroissiale, service de garde et bibliothèque	1 895.74\$
Hydro-Québec : électricité OTJ	1 010.62\$
Hydro-Québec : électricité station d'eaux usées	303.81\$
Hydro-Québec : électricité station de pompage	1 832.73\$
Hydro-Québec : électricité puits	688.54\$
Hydro-Québec : électricité station d'épuration	2 004.87\$
Hydro-Québec : électricité parc de la station	30.99\$
Hydro-Québec : électricité bureau, caserne et garage	3 429.30\$
J. Marc Laroche : réparation luminaires de rues	153.24\$
JU Houle : pièces station d'épuration	55.82\$
Malo Distribution 2000 : impression Rassembleur d'avril 2011	1 066.34\$
Marc Ouellette : frais inscription colloque FQISI : Michel Hinse	155.00\$
Marcel Roy : location tracteur patinoire	312.50\$
Mario Fournier : frais de transport formation : officier non	74.30\$

urbain	
MCAP Leasing : location photocopieur	1 209.82\$
Médias Transcontinental : avis public : offre d'emploi inspecteur en bâtiment et secrétaire administrative	406.38\$
M-FOVëA : honoraires professionnels recrutement secrétaire administrative	840.00\$
Mission HGE : étude puits municipal	3 338.00\$
MRC d'Arthabaska : formulaire demande de permis	75.00\$
MRC d'Arthabaska : 3 ^e versement quote-part	44 302.00\$
Normand Brassard : vidange fosse septique	227.85\$
Petite Caisse : cadeau de départ de Mme Maryse Grenier et achat guenilles pour le garage	125.00\$
Pétrole Beauregard : diesel	2 358.41\$
Pièces d'auto Allison : réparation camions de déneigement et camion de pompiers	76.13\$
La Pik Assiette : repas comité de sélection	66.40\$
Poste Canada : achat de timbres et courrier enregistrés	278.76\$
Poste Canada : frais de poste Rassembleur de mars, d'avril et circulaire pour la St-Jean Baptiste (comité)	235.31\$
Sel Warwick : achat de sel à déglçage	6 867.97\$
Les services Hébert : ramonage de cheminées	3 249.14\$
Société Coopérative agricole des Bois-Francis : réparation TV 140 et pépine	95.71\$
Société de développement durable d'Arthabaska : site d'enfouissement mois de mars	3 044.48\$
Société de développement durable d'Arthabaska : service résidentiel d'avril	9 016.81\$
Sogetel : téléphone de mars et avril	468.07\$
Station du Mont-Gleason : classe neige	402.65\$
Station du Mont-Gleason : escouade Gleason 2011	4 620.05\$
Sylvie Gosselin : confection rideau local OTJ	75.00\$
Télébec : ligne téléphonique station de pompage d'avril	40.01\$
La tribune : avis offre d'emploi secrétaire administrative	518.36\$
Vertisoft : mise à jour système	205.07\$
Ville d'Asbestos : entente loisirs	11.39\$
Ville de Kingsey Falls : intérêt sur facture	1.49\$
Total :	176 858.54\$

Sur proposition du conseiller André Bourassa, appuyée par le conseiller Marc Corriveau, il est résolu que les comptes présentés soient acquittés pour une somme totale de cent soixante-seize mille huit cent cinquante-huit dollars et cinquante-quatre sous. (176 858.54\$)

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

INSPECTEUR MUNICIPAL

2011-05-141

Mise en vente des deux souffleurs de marque Blanchet

Considérant que la Municipalité de Tingwick a fait l'acquisition d'un souffleur le mois passé;

Considérant qu'elle est propriétaire de deux souffleurs de marque Blanchet;

En conséquence, sur proposition du conseiller Yve Roux, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que lesdits souffleurs soient mis en vente par le système électronique LesPacs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-05-142

Remplacement des ponceaux de la route du 6^e rang sud, du rang 9 et de la route du 6^e rang nord

Considérant les fortes pluies du 28 avril dernier, 3 ponceaux ont été endommagés dans la route du 6^e rang sud, dans le rang 9 et dans la route du 6^e rang nord;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller André Bourassa, il est résolu que lesdits ponceaux soient changés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Achat d'une remorque (moins de 5 000\$) : mandat à l'inspecteur municipal, Benoît Lambert

La résolution numéro 2011-05-143

Considérant qu'il est devenu nécessaire pour la municipalité de posséder une remorque pour les travaux de voirie;

En conséquence, sur proposition du conseiller Yve Roux, appuyée par le conseiller Marc Corriveau, il est résolu d'autoriser l'inspecteur municipal, Benoît Lambert a effectué l'achat d'une remorque pour un montant n'excédant pas 5 000\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Ferme La Cantinière inc. : creusage de 100 mètres de fossés

N'ayant pas assez d'informations pour prendre une décision éclairée, le sujet est remis à une séance ultérieure.

2011-05-144 Embauche main d'œuvre voirie 2011

Il est proposé par le conseiller Jocelyn De Serres, appuyé par le conseiller André Bourassa et résolu que cette résolution autorise l'inspecteur municipal, Benoît Lambert à embaucher le personnel nécessaire pour les travaux de voirie 2011.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-05-145 Démolition d'une partie des trottoirs de la rue St-Joseph

Considérant que le Ministère des Transports procédera à l'application d'une couche d'usure sur la rue St-Joseph en 2011;

Considérant que certains trottoirs ne sont pas utilisés par les piétons et qu'ils sont dans un piteux état;

En conséquence, sur proposition du conseiller Yve Roux, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que la Municipalité de Tingwick enlève le trottoir du 1261 au 1301, rue St-Joseph.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-05-146 Offre d'emploi conducteur camion de déneigement : Le Rassembleur

Considérant que deux conducteurs de camion de déneigement ont mentionné qu'ils ne seraient pas de retour l'automne prochain pour reprendre leur circuit;

En conséquence, sur proposition du conseiller André Bourassa, appuyée par le conseiller Marc Corriveau, il est résolu que la Municipalité de Tingwick publie un offre d'emploi dans le Rassembleur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

INSPECTEUR EN BÂTIMENT

2011-05-147 Congédiement : Monsieur Philippe Luger : inspecteur en bâtiment

Considérant que la directrice générale, Chantale Ramsay a suspendu Monsieur Philippe Luger le 14 avril dernier tel que l'autorise le règlement #2011318 relatif

au directeur général et au secrétaire-trésorier de la municipalité;

Considérant qu'un rapport a été fait sur les raisons de la suspension à chaque membre du conseil cette même journée;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller André Bourassa, il est résolu que le conseil accepte la suspension tel que décidé par la directrice générale et congédie M. Luger à compter de la date de suspension.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**Demande d'autorisation CPTAQ : Ferme Rollère
La résolution numéro 2011-05-148**

Considérant que le lot visé est le P-182 du Canton de Tingwick;

Considérant que le propriétaire désire exploiter une sablière/gravière afin de rendre le terrain cultivable;

En conséquence, sur proposition du conseiller Yve Roux, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que la Municipalité de Tingwick recommande l'acceptation de la présente demande d'autorisation à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-05-149

Demande de dérogation mineure : Monsieur Luc Nolette et Madame Sonja Gerber

Considérant que le lot visé est le P-180 du Canton de Tingwick et est situé dans la zone A-10;

Considérant que le propriétaire désire implanter un garage dans la marge de recul avant, ce qui veut dire une marge de recul avant de 6 mètres;

Considérant que le règlement de zonage en vigueur sur le territoire de la Municipalité de Tingwick indique :

Normes d'implantation

Un bâtiment accessoire doit être distant (murs) d'au moins 3 m de tout autre bâtiment et à 1,5 m de toutes lignes latérales ou arrière. Lorsque le bâtiment accessoire est rattaché ou détaché, ce dernier doit respecter les marges d'un bâtiment principal de la zone où il est situé.

Lorsque la cour avant d'un usage unifamiliale a une profondeur d'au moins 15 m, il est permis d'y ériger un garage privé; dans ce cas, le bâtiment accessoire doit se conformer avec les marges prescrites pour un bâtiment principal.

Considérant que les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent l'acceptation de la présente demande pour les motifs suivants :

- ✓ La topographie du terrain permet la distance de 6 mètres sans pour autant que le bâtiment soit trop près du chemin;
- ✓ Le présent projet s'harmonisera avec le reste des bâtiments;
- ✓ Étant donné la présence des installations sanitaires, ledit bâtiment ne peut être érigé parallèle au bâtiment principal;
- ✓ L'acceptation de la présente demande ne peut causer préjudice pour le futur.

En conséquence, sur proposition du conseiller André Bourassa, appuyée par le conseiller Marc Corriveau, il est résolu que la présente demande soit acceptée pour les motifs énoncés précédemment.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

2011-05-150

COMBEQ : adhésion 2011

Il est proposé par le conseiller André Bourassa, appuyé par le conseiller Jocelyn De Serres et résolu que la Municipalité de Tingwick adhère à la Corporation des Officiers Municipaux en Bâtiment et en Environnement du Québec pour la somme de 290.51\$ pour l'année 2011.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**Achat logiciel permis et certificat
La résolution numéro 2011-05-151**

Considérant qu'un nouvel inspecteur sera embauché bientôt;

Considérant qu'il est devenu nécessaire de posséder un logiciel pour les permis et certificat;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller André Bourassa, il est résolu que la Municipalité de Tingwick fasse l'acquisition d'un logiciel de permis et certificat de la compagnie PG Govern au montant de 5 963.97\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-05-152

Mission HGE : inspection et réhabilitation du puits municipal

Considérant que Monsieur Yves Garneau, ingénieur chez Mission HGE, mentionne que les essais de pompage réalisés dernièrement au site du puits municipal ont révélé qu'il serait possible de soutirer un plus grand volume d'eau souterraine à cet endroit. Toutefois, les rabattements obtenus démontrent que le puits a perdu près de 90% de son efficacité;

Considérant qu'une telle perte d'efficacité indique que le puits est soit colmaté ou ensablé et qu'il y a un risque de perte complète de l'ouvrage à plus ou moins brève échéance si aucune intervention n'est réalisée;

Considérant que pour faire suite aux recommandations émises dans son rapport, celui-ci nous offre une proposition budgétaire pour réaliser une inspection caméra afin de vérifier l'état du puits et procéder à des travaux de réhabilitation dans le but d'augmenter l'efficacité du puits;

Considérant que les travaux de réhabilitation seront réalisés sous leur supervision, par la firme Puitbec qui a procédé à la dernière réhabilitation du puits dans le passé;

Considérant que si les travaux démontrent que le puits est endommagé, qu'il a atteint la fin de sa vie utile et ne peut être réhabilité, la municipalité devra faire réaliser une étude hydrogéologique pour la construction d'un nouveau puits à proximité du puits existant;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller André Bourassa, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte la proposition budgétaire de Mission HGE pour une somme totale de 17 905\$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-05-153

Embauche inspecteur en bâtiment et opérateur d'eau potable

Considérant la démarche d'entrevue effectuée le 3 mai dernier devant le comité nommé à cet effet;

Considérant l'évaluation des besoins de la municipalité en termes de compétences, habiletés personnelles et professionnelles pour combler le poste et de personnes ressources recherchées;

Considérant l'expérience de travail du candidat;

Considérant la volonté du candidat à recevoir une formation additionnelle pour palier pleinement aux exigences du poste convoité;

Considérant que le candidat possède le profil de comportement qui se rapproche étroitement aux exigences du poste;

Considérant que le candidat habite Tingwick et qu'il s'est démarqué par sa personnalité devant le comité, lors de l'entrevue;

Considérant la qualité des références obtenues par l'employeur précédent et actuel;

Considérant que le candidat a retenu l'attention unanime du comité face aux autres personnes rencontrées;

Considérant que le comité est conscient que la personne nommée à besoin de parfaire ses compétences en matière d'informatique, de réglementation et de l'analyse de l'eau potable;

Considérant les connaissances qu'a le candidat sur les responsabilités du poste et sur le portrait actuel du lieu de travail;

Considérant l'implication du comité de sélection à la démarche d'entrevue et l'opinion favorable à l'embauche de ce dernier;

Considérant que Madame Marie-France Ouellette de M-FOVëA, service conseil en recrutement, accompagné du comité de sélection composé de Messieurs Benoît Lambert, Gaétan Hinse, Réjean Arsenault, Paul-Émile Simoneau et Madame Chantale Ramsay, propose la candidature de Monsieur Jonathan Breault au poste d'inspecteur en bâtiment et d'opérateur en eau potable;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Marc Corriveau, il est résolu :

- ✓ Que Monsieur Jonathan Breault soit embauché à titre d'inspecteur en bâtiment adjoint et opérateur d'eau potable et deviendra inspecteur en bâtiment au départ de M. Réjean Arsenault le 31 juillet prochain;
- ✓ Que M. Breault soit embauché pour une période d'essai de 3 mois à compter du 16 mai 2011;
- ✓ Que son salaire ainsi que ses avantages sociaux soient inscrits dans une entente qui sera signée entre les parties.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-05-154

Achat d'un marteau piqueur et de 3 pointes

Sur proposition du conseiller Marc Corriveau, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que l'inspecteur en bâtiment, Réjean Arsenault soit autorisé à acheter un marteau piqueur et 3 pointes au montant de 1 329\$ plus les taxes applicables et les 3 pointes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

- ✓ Monsieur Gaétan Hinse remercie les membres du conseil et la directrice générale des visites et des bons mots lors de son hospitalisation;
- ✓ Monsieur Yvon Vallières, Député de Richmond : accuse réception d'une copie du rapport du maire pour l'année 2010;
- ✓ Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick : résolution d'abandon de la Fête nationale du Québec;
- ✓ Municipalité de Notre-Dame-de-Ham : copie de résolution d'acceptation de la nouvelle entente concernant l'entraide lors d'incendie;

- ✓ Monsieur Norman MacMillan, Ministre délégué aux transports : annonce du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (343 720\$);
- ✓ Station du Mont-Gleason : remerciement pour notre soutien
- ✓ Office des personnes handicapées : semaine québécoise des personnes handicapées;
- ✓ Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs : rencontre concernant le projet de restauration des Trois-Lacs le samedi, 21 mai 2011, à 10h.

ADMINISTRATION

Approbation contrat de location de terrain : Le Club Tingwick La résolution numéro 2011-05-155

Sur proposition du conseiller André Bourassa, appuyée par le conseiller Yve Roux, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte de signer avec Le Club Tingwick le contrat pour la location de terrains lors des festivités du rodéo mécanique tel qu'entendu lors de la rencontre du 13 avril dernier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-05-156

Autorisation vente de bière par le Club Tingwick : terrains municipaux

Il est proposé par le conseiller Jocelyn De Serres, appuyé par le conseiller Marc Corriveau et résolu que la Municipalité de Tingwick autorise Le Club Tingwick à vendre de la bière sur ses terrains lors des festivités du rodéo mécanique les 12, 13 et 14 août 2011.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-05-157

Inspection et signalisation borne fontaine

Considérant que dans le cadre de l'élaboration du schéma de couverture de risque incendie la Municipalité de Tingwick doit effectuer une évaluation portant sur la capacité hydraulique des bornes incendie;

Considérant que la firme Aqua Data offre ses services pour effectuer la vérification des bornes incendie de notre réseau et est disposée à offrir des plans triennaux ou quinquennaux à des prix avantageux;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marc Corriveau, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte la proposition #3 de la firme Aqua Data pour un programme d'inspection 5 ans au montant de 20\$ par borne fontaine.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-05-158

Bac de compost de cuisine

Considérant qu'en avril dernier la Municipalité de Tingwick en collaboration avec gesterra offraient la possibilité aux citoyens d'acheter un bac de compost de cuisine au prix de 6.25\$/l'unité;

Considérant que 34 citoyens ont répondu favorablement à l'offre de la municipalité;

Considérant que les coûts engendrés pour l'administration et la perception du coût par bac seraient plus onéreux que le coût du bac lui-même;

En conséquence, sur proposition du conseiller André Bourassa, appuyée par le conseiller Marc Corriveau, il est résolu que la Municipalité de Tingwick remettre aux 34 citoyens leurs bacs gratuitement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-05-159

Formation autopompe : inscription de 8 pompiers

Sur proposition du conseiller Yve Roux, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que 8 pompiers de la brigade incendie de Tingwick soient autorisés à participer à la formation «autopompe» offert par le Centre régionale de formation des pompiers de Victoriaville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Avis de motion : Règlement #2011-323 concernant les heures d'ouverture du bureau administratif

La résolution numéro 2011-05-160

André Bourassa, conseiller donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour adoption.

Ce règlement portera le numéro 2011-323 et aura pour objet de déterminer les heures d'ouverture du bureau administratif.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

2011-05-161

Embauche d'étudiants : poche de compost

Sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Marc Corriveau, il est résolu d'embaucher deux étudiants pour la journée du don de l'arbre et du compost.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-05-162

Renouvellement entente avec la Croix-Rouge pour les services aux sinistrés

Sur proposition du conseiller Marc Corriveau, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que la Municipalité de Tingwick renouvelle son entente avec la Croix-Rouge pour les services aux sinistrés par une contribution de 0.14\$ par habitant.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-05-163

Renouvellement de l'adhésion à COPERNIC

Il est proposé par le conseiller Yve Roux, appuyé par le conseiller Marc Corriveau et résolu que la Municipalité de Tingwick renouvelle son adhésion à COPERNIC pour l'année 2011 pour une somme de 50\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-05-164

Comité de développement économique de Tingwick : nomination des conseillers, Yve Roux et Jocelyn De Serres

Considérant que les membres du comité de développement économique de Tingwick désirent qu'un élu soit nommé par la Municipalité de Tingwick pour siéger lors des rencontres dudit comité;

En conséquence, sur proposition du conseiller André Bourassa, appuyée par le conseiller Marc Corriveau, il est résolu que le conseiller Yve Roux soit nommé pour représenter la municipalité et qu'en l'absence de celui-ci le conseiller, Jocelyn De Serres soit nommé à titre de remplaçant.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011⁶⁶-05-165

Appui au projet «Nouveaux Horizons» du comité des projets du Club FADOQ Soleil d'Automne

Considérant que le comité des projets du Club FADOQ Soleil d'Automne a obtenu une subvention de l'ordre de 18 500\$ du programme Fédéral «Nouveaux Horizons»;

Considérant que la Municipalité de Tingwick avait déjà accepté par sa résolution #2010-05-173 de participer au projet en fournissant de la main d'œuvre et de la machinerie pour une valeur n'excédant pas 4 000\$;

Considérant que le projet consiste à réaliser ce qui suit dans le sentier Les Pieds d'Or :

- ✚ Construction d'un nouveau gazébo;
- ✚ Construction d'un plancher au gazébo existant;
- ✚ Achat de tables, de bancs, de balançoires...
- ✚ Recréer une légende Tingwickoise (Chemin Craig);
- ✚ Réalisation d'un herbier avec la collaboration de l'École et du service de garde (intergénérationnel);
- ✚ Ateliers d'art nature et créatif

En conséquence, sur proposition du conseiller Marc Corriveau, appuyée par le conseiller Yve Roux, il est résolu que la Municipalité de Tingwick appuie le projet «Nouveaux Horizons» et accepte de fournir la main d'œuvre et la machinerie tel qu'entendu.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-05-166

Comité de développement économique de Tingwick : 300\$ frais de démarrage, subvention de 5 000\$/vente et construction d'une résidence dans la rue Simoneau et publicité dans La Nouvelle (4 parutions à 300\$/parution)

Considérant que dans une correspondance du 21 avril dernier le comité de développement économique de Tingwick désirait obtenir:

- ✚ Une contribution de 5 000\$ par construction d'une résidence sur un terrain acheté dans la rue Simoneau;
- ✚ Un montant de 300\$ à titre de frais de démarrage;
- ✚ 4 parutions dans La Nouvelle au montant de 300\$ chacune.

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Yve Roux, il est résolu que la Municipalité de Tingwick :

- ✚ Accepte de verser une contribution de 5 000\$ pour la construction de résidence dans la rue Simoneau selon les modalités d'une entente à intervenir entre le comité et la municipalité;
- ✚ Accepte de remettre la somme de 300\$ pour le démarrage dudit comité;
- ✚ Accepte de payer les frais pour 4 publicités faites par le comité dans La Nouvelle.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-05-167

Comité d'embellissement : concours 2011 : 1 000\$

Considérant que le concours d'embellissement de l'année passé a été un succès;

Considérant que les membres du conseil désirent reconduire ledit concours cette année pour une 2^e édition;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marc Corriveau, appuyée par le conseiller André Bourassa, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte de verser une somme de 1 000\$ pour les prix remis dans le cadre de ce concours.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-05-168

Offre de service : Absolu : carte routière

Considérant que la Municipalité de Tingwick désire mettre à jour sa carte routière;

Considérant que la compagnie Absolu offre ses services de mise à jour pour la somme de 300\$ plus les taxes applicables;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller André Bourassa, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte l'offre d'Absolu.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Omnium Yvon Vallières le 17 juin 2011

La résolution numéro 2011-05-169

Considérant que le 17 juin prochain aura lieu l'Omnium de golf Yvon Vallières;

Considérant que la mission de ce tournoi est de venir en aide à des organismes à but non lucratif de notre région;

En conséquence, sur proposition du conseiller André Bourassa, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que les membres du conseil qui le désire soient autorisés à participer au souper lors de cette activité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-05-170

Signature d'une entente concernant la desserte en matières dangereuses : MRC d'Arthabaska ou Ville de Drummondville : 523\$

Considérant que les pompiers du service de sécurité incendie de Tingwick ne sont pas formés pour agir lorsqu'il y a une intervention impliquant des matières dangereuses;

Considérant qu'après discussions entre la MRC d'Arthabaska et la Ville de Drummondville ceux-ci accepteraient de desservir les municipalités de la MRC d'Arthabaska;

En conséquence, sur proposition du conseiller Yve Roux, appuyée par le conseiller Marc Corriveau, il est résolu que la Municipalité de Tingwick signe une entente de service pour la desserte en matières dangereuses avec la MRC d'Arthabaska ou la Ville de Drummondville au coût de 523\$ par année.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-05-171

Dépôt d'une pétition demandant la démission du conseiller André Bourassa

La directrice générale, Chantale Ramsay dépose une pétition demandant la démission du conseiller André Bourassa.

La directrice générale fait lecture d'une lettre du conseiller, Gaétan Hinse réaffirmant personnellement sa confiance et son appui au conseiller André Bourassa.

En conséquence, sur proposition du conseiller Marc Corriveau, appuyée par le conseiller Yve Roux, il est résolu de réaffirmer leur confiance et leur appui à Monsieur Bourassa.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Le conseiller, André Bourassa fait ses excuses pour le ton emprunté lors de la dernière séance et remercie les gens pour leurs marques de confiance et leur appui.

2011-05-172

Fête Nationale du Québec : aucune participation

Considérant que personne n'a manifesté le désir de s'impliquer dans l'organisation de la Fête Nationale;

Considérant qu'il y aurait une possibilité de l'organiser avec un organisme du territoire;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marc Corriveau, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que la Municipalité de Tingwick trouve une alternative à l'organisation de la St-Jean Baptiste à Tingwick.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**Remboursements suite à des modifications d'évaluation
La résolution numéro 2011-05-173**

Il est proposé par Jocelyn De Serres, appuyé par le conseiller Marc Corriveau et résolu que suite à des modifications d'évaluation les remboursements suivant soient effectués :

Jean-Noël Plourde	3 313.71\$
Yve Roux	0.47\$
Yve Roux	0.47\$
Placement SRS Roy	1 150.24\$
Luc Croteau	42.76\$
Ferme Maguy	1 455.81\$
Mathieu Fortin	123.86\$
Total :	6 087.32\$

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-05-174

Embauche secrétaire administrative

Considérant la démarche d'entrevue effectuée le 3 mai dernier, devant le comité nommé à cet effet;

Considérant l'évaluation des besoins de la municipalité en termes de compétences, habiletés personnelles et professionnelles pour combler le poste et de personnes ressources recherchées;

Considérant l'expérience de travail varié en lien avec le poste que possède la candidate;

Considérant la formation qu'elle possède pour occuper le poste de secrétaire administrative;

Considérant la démarche en cours de la candidate de s'établir dans son village natal;

Considérant que la candidate possède le profil de comportement qui se rapproche très étroitement aux exigences du poste;

Considérant que la candidate a retenu l'attention unanime du comité face aux autres personnes rencontrées;

Considérant les connaissances qu'a la candidate sur les responsabilités du poste et sur le portrait actuel du lieu de travail;

Considérant l'implication du comité de sélection à la démarche d'entrevue et l'opinion favorable à l'embauche de cette dernière;

Considérant que Madame Marie-France Ouellette de la firme de service conseil en recrutement M-FOVëA accompagné du comité de sélection composé de Messieurs Benoît Lambert, Gaétan Hinse, Paul-Émile Simoneau et de Madame Chantale Ramsay, propose la candidature de Madame Priscilla Ouellette au poste

de secrétaire administrative;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller André Bourassa, il est résolu que le conseil embauche Madame Priscilla Ouellette à titre de secrétaire administrative pour une période probatoire de 3 mois. Le salaire ainsi que les avantages sociaux seront déterminés dans l'entente à intervenir entre les parties.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-05-175 Normes ULC : Poste de commandement : bandes réfléchissantes et 2 lumières arrière

Considérant que suite à une inspection des Équipements d'incendie Levasseur celui-ci nous informe que pour atteindre la norme ULC sur notre Poste de commandement nous devons installer des bandes réfléchissantes supplémentaires et 2 lumières arrière;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marc Corriveau, appuyée par le conseiller Yve RouX, il est résolu que la Municipalité de Tingwick effectue les ajouts tel que proposé par Les Équipements d'incendie Levasseur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RAPPORT CONSEILLERS RESPONSABLE D'UN DOSSIER

Le conseiller Marc Corriveau mentionne qu'il essaiera de trouver une alternative à la Fête Nationale et qu'il ne peut assister pendant la période estivale aux rencontres de la Régie inter municipale des Trois-Lacs car il travaille.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, Paul-Émile Simoneau invite les citoyens à la période de questions.

Des citoyens posent des questions sur les sujets suivants : signalisation, le congédiement de M. Philippe Lugger et l'étude du puits municipal.

2011-05-176 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Considérant que les sujets à l'ordre du jour sont épuisés;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres appuyée par le conseiller Yve Roux, il est résolu que la présente séance soit levée. (21h15)

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

%%

Chantale Ramsay, g.m.a.
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Paul-Émile Simoneau
Maire

%%

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussignée, Chantale Ramsay, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Tingwick, atteste par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses décrites aux résolutions numéros : 2011-05-136, 2011-05-137, 2011-05-138, 2011-05-140, 2011-05-141, 2011-05-142, 2011-05-143, 2011-05-144, 2011-05-145, 2011-05-150, 2011-05-151, 2011-05-152, 2011-05-153, 2011-05-154, 2011-05-157, 2011-05-158, 2011-05-159, 2011-05-161, 2011-05-162, 2011-05-163, 2011-05-165, 2011-05-166, 2011-05-167, 2011-05-168, 2011-05-169, 2011-05-170, 2011-

05-173, 2011-05-174 et 2011-05-175.

Chantale Ramsay, g.m.a.
Directrice générale & secrétaire-trésorière

%%

Je, Paul-Émile Simoneau, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto.

Paul-Émile Simoneau, maire

%%